

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

Aéroclub Aix-Marseille (ACAM)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

PROCES VERBAL

Préambule

Le **13 avril 2024 à 14h45**, se réunissent en présentiel et en visioconférence, les membres de l'association Aéroclub Aix-Marseille (ACAM) pour tenir leur assemblée générale ordinaire 2024.

Par application des statuts votés en 2022, la réunion se tient à la fois à distance en visioconférence ZOOM et en présentiel au siège de l'ACAM situé au 815 chemin de la Badesse – 13290 AIX-LES-MILLES.

L'assemblée générale, convoquée par le Président par voie électronique conformément aux statuts, est présidée par Alain SEGUIN Président, assisté de Robert FARGIER, Secrétaire Général de l'Association.

Il est adopté un système de vote électronique, moyen prévu par les statuts. Le système de vote électronique retenu est celui de BALOTILO (www.balotilo.org). Cette année, le vote électronique permet d'affecter simplement et rapidement des procurations à d'autres membres. L'Assemblée Générale approuve le maintien du vote électronique pour cette réunion.

Ouverture des travaux

Le Secrétaire Général déclare la séance ouverte à 14h45. Auparavant, le nombre de membres et leurs qualités ont été recensés pour déterminer si le quorum de la réunion est atteint.

Sur 217 membres actifs à jour de leur cotisation 2024, il y a 13 personnes connectées à distance et 34 personnes en présentiel. Par ailleurs, 17 pouvoirs ont été transmis et validés par le Secrétaire Général. Toutes ces personnes sont membres actifs du Club et ont donc droits de vote. La liste est donnée en annexe.

Le secrétaire général anime la réunion.

Le Secrétaire Général constate que le quorum de 20% (44 personnes) prévu par les statuts est atteint avec les 64 personnes présentes ou représentées. Il déclare que l'assemblée générale ordinaire peut valablement se tenir.

Conformément aux consignes données, le secrétaire Général constitue en séance les listes électroniques de vote.

Par ailleurs deux membres se portent volontaires pour être scrutateurs et observateurs des procédures de vote. Il s'agit de **M. Arnaud DETAILLIS** et **M. Jean-Louis MARENCO**.

Une fois les préparatifs techniques effectués, les courriels de vote sont préparés.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023
- Quitus au conseil d'administration pour l'exercice 2023 (Vote)
- Budget prévisionnel et tarifs 2024 (Vote)
- Election des administrateurs (Vote)

Sont présentés en réunion les documents suivants :

- Rapport Moral 2023
- Rapport financier 2023.

La présentation des activités du club et la traditionnelle session des échanges des questions/réponses se tiennent après la clôture des votes.

1 Exercice 2023

1.1 *Rapport Moral*

Le Président Alain SEGUIN donne lecture du rapport moral (Voir annexe).

Soumis au vote, il est adopté au nombre de voix suivant :

Votants inscrits	Votes exprimés	Pour	Contre	Ne se prononce pas
64	55 (86% des inscrits)	54	0	1

1.2 *Rapport Financier*

Daniel de TAUZIA (Vice-Président) et Bernard LEVASSEUR (Trésorier) commentent les documents et produisent le certificat de l'expert-comptable ENOVA.

Le rapport financier fait apparaître les résultats suivants :

Poste	Valeur	Commentaires
Revenus (Chiffre d'affaires)	652 K€	
Charges hors amortissements	602 K€	Dont 223 K€ de maintenance courante, 152 K€ de carburant.
Résultat brut d'exploitation	+ 50 €	
Amortissements	40 K€	
Résultat net	+9 968 €	

Le Trésorier propose d'affecter ce résultat en report à nouveau pour 2024.

Soumis au vote, le rapport financier et l'affectation de résultat en report à nouveau sont adoptés au nombre de voix suivant :

Votants inscrits	Votes exprimés	Pour	Contre	Ne se prononce pas
64	55 (86% des inscrits)	54	0	1

1.3 *Quitus au Conseil d'Administration*

L'assemblée générale donne quitus pour l'année 2023 au Conseil d'Administration pour son action et approuve le report à nouveau proposé par le Trésorier :

Votants inscrits	Votes exprimés	Pour	Contre	Ne se prononce pas
64	55 (86% des inscrits)	54	1	0

2 Perspectives relatives à l'année 2024 et cotisations 2024

2.1 *Proposition sur le budget et les tarifs*

Le Vice-président présente le budget prévisionnel 2024. Le contexte parait favorable cette année, le premier trimestre ayant montré une activité soutenue. L'analyse budgétaire prévoit de dégager un résultat net de + 8000 euros avec des hypothèses de 240 adhérents et 2 800 heures de vol, sans modifier les conditions actuelles de fonctionnement. Si les négociations en cours permettent l'utilisation à court terme de carburant sans plomb SP98 pour les moteurs ROTAX (EVEKTOR et DR400-120 sur lequel sera monté un moteur ROTAX), le résultat pourrait doubler à +16 000 euros.

Il est proposé à l'assemblée générale de tenir compte cependant des facteurs clés impactant l'équilibre financier :

- Le prix du carburant et son évolution.
- La possibilité ou non de s'avitailer en SP98
- La consommation des DR400-120 dont la réaffectation comme avions de voyage à moyenne distance peut affecter la consommation moyenne des moteurs.

Les tarifs proposés sont inchangés, applicables au 1^{er} mai 2024 :

Poste	Cotisation standard	Cotisation jeune des moins de 25 ans
Tarifs horaires avions		
• En solo	NN = 135 € EP et KM = 145 € ZG et RU = 169 € AR et AS = 210 € LL et VA = 216 €	
• Double Commande (instruction)	30 €/h	25€ / h
Droits d'entrée au 01/10/2024 pour 2025	120 €	60 €
Cotisations au 01/10/2024 pour 2025	264 €	132 €

Commentaires :

- Il est acté que le Club validera les consommations des avions DR400-120 ZG et RU afin d'ajuster l'heure de vol d'au maximum 5€ pour tenir compte d'une hausse éventuelle de consommation.

2.2 *Vote du budget 2024.*

L'assemblée générale vote sur la proposition de budget prévisionnel pour 2024 :

Votants inscrits	Votes exprimés	Pour	Contre	Ne se prononce pas
64	56 (87% des inscrits)	55	0	1

Les nouveaux tarifs sont adoptés par l'Assemblée Générale qui approuve en conséquence les nouveaux tarifs applicables au 01/05/2024.

L'assemblée générale vote ensuite pour 2024 sur les tarifs et cotisations proposés :

Votants inscrits	Votes exprimés	Pour	Contre	Ne se prononce pas
64	56 (87% des votants)	53	1	2

Le budget prévisionnel est adopté.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

3 Elections des Administrateurs

Quatre (4) membres du Conseil d'Administration arrivent en fin de mandat. Il s'agit de :

- Patrick BOUCHERON - Daniel DE TAUZIA - Sylvie DROUOT – Bastien LATGE

Par ailleurs, l'Assemblée générale constate que Mme Françoise BERTRAND a perdu sa qualité de membre actif en se réinscrivant comment membre honoraire. Elle est donc démissionnaire de fait du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire Général rappelle les conditions de vote et la situation du conseil d'Administration.

Nombre de postes à pourvoir : 5 sur les 18 postes disponibles au maximum.

- Le Secrétaire Général a réceptionné 3 candidatures des personnes qui se représentent :
 - Patrick BOUCHERON
 - Daniel DE TAUZIA
 - Sylvie DROUOT
- Le Secrétaire Général n'a enregistré aucune autre candidature nouvelle.

Chaque candidat se présente et explicite ses motivations.

Le vote se déroule ensuite à bulletin secret sous la vigilance des deux scrutateurs désignés en début de séance, en mode électronique.

Résultat du vote

Votants enregistrés	64	Commentaires
<i>Abstention</i>	<i>19</i>	<i>30 % des enregistrés</i>
Votes exprimés	45	70 % des votants enregistrés
Patrick BOUCHERON	45	Elu - 100% des votes exprimés
Daniel DE TAUZIA	45	Elu - 100% des votes exprimés
Sylvie DROUOT	45	Elue - 100% des votes exprimés

Le nouveau Conseil d'Administration est désormais constitué des **15 personnes** suivantes.

Patrick BOUCHERON, Jean-Marc CHINCHOLE, Christophe DORLEANS, Sylvie DROUOT, Robert FARGIER, Daniel GUENSER, Larbi KHOUALED, Bernard LEVASSEUR, Jérôme LOUBERE, Stéphanie NAUDAN, Serge ROBERT, Frédéric SARKISSIAN, Alain SEGUIN, Daniel de TAUZIA, Gérard VINCENT.

Il est décidé une réunion du Conseil d'Administration pour élire le Bureau conformément aux statuts pour le **lundi 15 avril 2024 à 18h00**.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée générale et clôture la réunion à 17h00.

Le Président Alain SEGUIN	Le secrétaire Général Robert FARGIER
	

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

4 ANNEXES

4.1 Liste des annexes

- Listes des participants à l'AGO (ci-dessous)
- Rapport Moral (document séparé)

4.2 Listes des participants

34 présents à l'assemblée

BARBITCH	Aleksandar	BORDACHAR	Jérôme
BOUCHERON	Patrick	BOULOU	Richard
CHAIGNEAU	Eric	COGNEE	Jacky
DE TAUZIA	Daniel	DORLEANS	Christophe
DROUOT	Sylvie	DURAND-VIEL	Albane
ELKAN	Patrick	FARGIER	Robert
FARRUGIA	Lionel	FOUSSARD	Benoit
GAZEL	Valentin	KHOUALED	Larbi
LEVASSEUR	Bernard	LORNE	Zéphir
MAGNAN	Marie-Laure	MARENCO	Jean-Louis
MELO	Roland	PARIES	Romain
PERRET	Sophie	PHILIPPE	Sébastien
RABILLOUD	Jean-Louis	RAFFIN	David
REYNIER	Bernard	RICOUR	Charles
ROBERT	Serge	SEGUIN	Alain
VAUNOIS	Nicolas	VINCENT	Gérard
VU VAN	Sarah	WAUTERS	Léonard

13 présents à distance à l'assemblée

BOYAUD	Emmanuel	GUENSER	Daniel
CHINCHOLE	Jean-Marc	GUINET	Emmanuel
DUFILH	Marc	LEFEVRE	Patrice
DUTAILLIS	Arnaud	PLANAS	Jean-Pierre
ESTEVENIN	Nicolas	SALVI	Laurent
FERRETTI GALLO	Claude	SISCO	Marielle
		TRAGNIER	Arnaud

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 avril 2024

17 pouvoirs

Membre actif		Personne destinataire du pouvoir
PAUL	Laurent	arnaud.tragnier@free.fr
BARATIN	Pierre	benoitfoussard28@gmail.com
BELLINI	Nicolas	benoitfoussard28@gmail.com
SARDI	Eric	bernard.levasseur1@free.fr
BRUNEAU_DE_LA_SALLE	Cyrille	christophe.dorleans@gmail.com
TSCHUDY	José-Fabrice	christophe.dorleans@gmail.com
DE TAUZIA	Emmanuel	d.detauzia@free.fr
DANESI	Pierre	jlrc.marenco@wanadoo.fr
MABIRE	Frédéric	jlrc.marenco@wanadoo.fr
OUGHDENTZ	Christian	nicolas.vaunois.vno@gmail.com
BOURCHET	Patrick	president@aeroclub-acam.org
ESNAULT	Gwenaël	president@aeroclub-acam.org
HEBACKER	Pascale	president@aeroclub-acam.org
MOIGNARD	Jean-Gilbert	president@aeroclub-acam.org
ROMMEL	Sébastien	president@aeroclub-acam.org
TORRENTS	Marcel	president@aeroclub-acam.org
GIANNUCCI	Jean-François	robert@robert-fargier.fr

FIN DE DOCUMENT
